

## Services Vital Home – Vital Mobil

### 1 Généralités

L'interlocuteur chargé de prendre vos commandes et noter vos messages, que ce soit en cas d'urgence ou pour répondre aux questions de tout genre, est le Care Center de Carbagas Homecare.

**N° gratuit 0800 428 428**

Veillez lire attentivement les points suivants. Notre Care Center est à votre disposition pendant les heures de bureau, de 7h 30 à 12h et de 13h 15 à 17h. En dehors des heures de bureau, le dispositif d'urgence de Carbagas est à votre disposition 24h/24 si vous composez le no de tél. ci-dessus.

### 2 Appareils et matériels

#### 2.1 Système d'approvisionnement de base

Dans le forfait remboursé par l'assurance maladie sont compris les appareils recommandés par votre médecin:

- un **concentrateur stationnaire** seul (offre Vital Home),
- ou **concentrateur stationnaire** avec **4 bouteilles 2 l** avec valve à la demande (offre Vital Mobil)
- et les *accessoires nécessaires* et le **matériel jetable**.

Il peut être envisagé d'ajouter une **bouteille de secours**, typiquement 10 à 15 l, en cas d'incident (coupure électrique, panne de l'appareil), si le patient habite dans un lieu situé à plus de 2h de route d'un site Carbagas Homecare, ou si sa posologie est supérieure à 18h/jour.

#### 2.2 Matériel jetable, accessoires et eau distillée

Lors de la première livraison, vous recevrez un kit de première installation avec le matériel suivant :

- Lunettes nasales
- Rallonge de flexible
- Raccords tournants
- Humidificateur
- connecteur pour humidificateur avec concentrateur
- filtre mousse de rechange pour concentrateur

Pour une livraison ultérieure de matériel jetable ou le remplacement d'accessoires, veuillez vous adresser au Care Center ou directement auprès de votre conseiller.

Carbagas recommande particulièrement de changer les lunettes nasales deux fois par mois.

L'eau contenue dans l'humidificateur doit être régulièrement jetée, le réservoir nettoyé puis rempli d'eau distillée fraîche.

Pour l'humidification nous conseillons l'utilisation d'eau distillée ou peu minéralisée du supermarché.

Concernant le nettoyage et la désinfection des appareils et matériels, veuillez vous reporter les répertoires s'en référant des aide-mémoires sur la manipulation des appareils.

### 3 Commande et livraison d'oxygène

#### 3.1 Approvisionnement normal

Concernant les **concentrateurs** fournis par CARBAGAS, un entretien préventif annuel est prévu. Celui-ci sera planifié par le Care Center et effectué à votre domicile.

Dans le cadre de l'offre **Vital Mobil** des bouteilles 2 l pour la mobilité vous seront livrées sur commande. La livraison est effectuée par set de 3 bouteilles, pleines contre vides. Vous rendez 3 bouteilles vides et recevez 3 pleines en échange. La quatrième bouteille sert de réserve. Normalement, la livraison est effectuée une fois par mois.

Le matériel jetable vous est également fourni sur commande auprès du Care Center:

- par colis postal,
- dans le cadre des livraisons de bouteilles pour la mobilité par le véhicule de livraison Carbagas.

Votre conseiller vous informe du jour ouvré où nous effectuons les livraisons se trouvant dans votre zone d'acheminement postal. Dans la mesure du possible, la livraison se fera **le même jour de semaine**.

Les livraisons sont généralement possibles du lundi au vendredi, de 7h à 18h. Selon l'accord initial passé avec le patient, ou dans certains cas exceptionnels après avoir consulté le patient, les livraisons peuvent être effectuées de 6h à 20h.

Nous vous prions d'être présent(e) aux dates de livraison fixées.

#### 3.2 Livraisons express ou en astreinte (piquet)

Si l'un de vos appareils (concentrateur, bouteille d'oxygène, valve à la demande ou détendeur) étant en panne ne délivre plus d'oxygène, appelez immédiatement le Care Center.

Veillez également nous annoncer tout dysfonctionnement critique ou chute des appareils concernés.

Les frais relevant d'une livraison faite par le service d'astreinte de Carbagas en dehors des heures de travail sont à la charge du patient, si la faute ne peut en être imputée à Carbagas.

## 4 Vacances et Déplacements

### 4.1 Changement de domicile en Suisse

Veillez S.V.P. **annoncer vos vacances** au Care center, **au moins 2 semaines à l'avance**.

En principe, concentrateur et vos bouteilles d'oxygène peuvent être transportés dans un véhicule privé à l'intérieur de la Suisse sans limitation (cf. § 9, « Transport »).

Dans la mesure où votre lieu de séjour se situe dans une zone d'accès public pouvant être desservie par des véhicules utilitaires classiques, vous pouvez être livré là aussi en bouteilles d'oxygène 2 l. Si besoin est, l'approvisionnement sera confié à un fournisseur local.

Avez-vous éventuellement un second domicile fixe où vous souhaiteriez être fourni(e) ? Carbagas se chargera volontiers de vous faire une offre. Nous vous faisons remarquer qu'en principe, l'assurance maladie ne prend pas ces frais en charge.

### 4.2 Séjour à l'étranger

Veillez S.V.P. **annoncer vos vacances** au Care center, **au moins 1 mois à l'avance**.

Les livraisons sur le lieu de vacances hors du territoire suisse sont organisées, dans la mesure du possible, par Carbagas avec **des sociétés partenaires internationales**.

Les coûts d'approvisionnement engendrés ne sont pas compris dans le forfait.

Les coûts inhérents à l'approvisionnement sur le lieu de séjour sont généralement facturés à Carbagas. Carbagas déduit de cette somme le montant que votre assurance maladie aurait remboursé pour la même prestation effectuée en Suisse ; le montant restant étant à votre charge.

Dans le cas où l'approvisionnement doit être réglé d'avance ou sur le lieu même des vacances, vous pouvez présenter la facture pour remboursement à votre assurance maladie.

Annoncez-vous auprès du Care Center avant votre retour.

### 4.3 Carte européenne d'assurance maladie

Pensez à emporter votre carte européenne d'assurance maladie lorsque vous voyagez à l'étranger. Votre assureur se tient à votre disposition pour tout renseignement.

### 4.4 Transfert

Organisez votre voyage au lieu de destination suffisamment tôt. L'approvisionnement cité ci-avant s'applique à votre domicile de vacances. Si nécessaire et contre facturation, un approvisionnement peut également être organisé pendant le voyage. Pour ce faire, veuillez S.V.P. vous adresser au Care center.

- **Franchissement de la frontière**

Prenez garde, S.V.P. de déclarer de façon sensée vos appareils lors d'un franchissement de la frontière pour un séjour temporaire à l'étranger.

Faute de quoi, lors de votre retour en Suisse, des complications peuvent survenir.

### 4.5 Concentrateur mobile

Si jamais vous aviez besoin, dans le cadre d'un voyage, d'un concentrateur mobile (Voyages en avion, cf. § 6), notre Care Center vous fera volontiers une proposition, selon l'offre Vital Travel.

Remarque : Votre assureur maladie ne vous prendra normalement pas en charge ces frais.

## 5 Autres absences

Toute autre absence longtemps connue à l'avance – de même que les absences spontanées – est à communiquer immédiatement au Care Center.

### 5.1 Séjour hospitalier

Pendant un séjour hospitalier, vous n'avez généralement pas besoin d'un supplément d'oxygène; l'oxygène étant fourni par l'hôpital. En pareil cas et habituellement, nous ne reprenons pas les appareils et les bouteilles d'oxygène chez vous, à la maison.

Veillez S.V.P. **annoncer immédiatement votre séjour hospitalier** au Care center.

Par ailleurs, veuillez nous communiquer le nom d'un contact pendant votre hospitalisation, afin que nous puissions vous faire livrer les bouteilles d'oxygène pleines si besoin avant votre retour à la maison. Informez le Care Center suffisamment tôt de votre **sortie d'hôpital** (3 à 4 jours ouvrés à l'avance).

Veillez à **ne pas faire coïncider votre sortie d'hôpital avec un samedi, un dimanche ou un lundi**. La livraison durant un de ces jours-là s'avère difficile.

### 5.2 Absence à court terme

Efforcez-vous de vous trouver à domicile au jour de livraison convenu. Tâchez de ne pas concilier, si possible, un rendez-vous chez le médecin ou le coiffeur avec le jour de livraison. Evitez également de faire vos courses ce jour-là.

Si vous deviez vous rendre d'urgence chez le médecin, veuillez S.V.P. communiquer sans attendre votre absence à notre Care center.

## 6 Voyages en avion

Votre tour-opérateur ou votre compagnie aérienne vous assistera en matière de fourniture d'oxygène pendant le vol.

### 6.1 Fondamentaux

- **Transport de matières dangereuses**

L'IATA (International Air Transport Association) donne des directives précises pour le transport de matières dangereuses en avion:

Prescriptions IATA y relatives, chapitre 2, tableau 2.3.A (IATA Dangerous Goods Regulation DGR). L'oxygène médical liquide ou sous pression fait partie de cette catégorie.

En raison de la sécurité à bord il n'est pas permis d'emporter ses propres bouteilles d'oxygène, même pas dans les bagages.

En principe, la **compagnie aérienne détermine** si et comment l'approvisionnement du patient pendant le voyage est assuré.

Tout dépend de la compagnie; il est possible que le passager apporte son propre système. Cependant, en règle générale, seul un concentrateur mobile fonctionnant sur batterie peut être transporté.

Si vous avez besoin dans le cadre d'un voyage en avion d'un concentrateur mobile, Carbagas vous fait volontiers une proposition, selon l'offre Vital Travel.

## 6.2 Préparation du voyage

L'approvisionnement en oxygène selon les différentes compagnies aériennes est réglé de façon assez différente. Normalement, il faut annoncer le besoin au minimum 48 heures avant le check-in. Les frais sont relativement élevés et ne sont pas pris en charge par tous les caisses maladie.

Il faut donc vérifier les conditions de la mise à disposition d'oxygène.

Pour le patient sous oxygénothérapie de longue durée, il est donc indispensable d'organiser sa source d'oxygène au lieu de destination.

- **INCAD**

INCAD signifie 'Incapacitated Passengers Handling', c'est à dire la prise en charge de personnes handicapées dans le cadre du trafic aérien.

Dans le cadre d'une demande chez une compagnie aérienne ou chez une agence de voyages spécialisée, les données spécifiques concernant le handicap ou la maladie et les exigences de soins et traitement en résultant seront enregistrées dans un formulaire standardisé.

- **Compagnies aériennes**

Carbagas ne peut pas faire des indications concernant les exigences spécifiques de certaines compagnies.

La European Lung Foundation indique sur son site internet un lien vers „Air Travel Database“ :

<http://www.european-lung-foundation.org/>



Dans cette base de données se trouvent récapitulées les directives particulières à chaque compagnie aérienne concernant les voyages avec de l'oxygène. Pour chaque compagnie aérienne est indiqué un numéro de téléphone pour des informations complémentaires.

## 7 Communications et informations

Veuillez nous faire part de toute information nous permettant d'optimiser votre approvisionnement.

### 7.1 Changements dans la prescription

Si après une consultation votre médecin constate qu'à l'avenir vous nécessitez une autre quantité d'oxygène, faites-nous le savoir sans délai pour que nous puissions actualiser notre planification.

### 7.2 Incidents

Si pour quelque raison, l'un de vos appareils devait ne plus délivrer d'oxygène, appelez immédiatement notre Care Center.

## 8 Sécurité

### 8.1 Fondamentaux

Un manque d'oxygène dans l'air ambiant est potentiellement dangereux. C'est pourquoi CARBAGAS souhaite vous donner un aperçu des risques liés à l'utilisation d'oxygène, et en particulier ceux liés à l'oxygène liquide, et vous demande de bien vouloir respecter ses recommandations.

### 8.2 Propriétés médicales et physiques

L'oxygène médical est un médicament et en tant que tel, ne doit être administré que sur prescription médicale.

CARBAGAS vous recommande vivement de ne pas changer de vous-même le dosage prescrit par le médecin.

L'oxygène médical qui vous est livré (dénommé ci-après simplement "oxygène"), satisfait aux exigences des pharmacopées suisse et européenne.

L'oxygène gazeux a une masse volumique de 1,3 g/litre. Cela signifie que l'oxygène gazeux est plus lourd que l'air.

L'oxygène gazeux est incolore et inodore. Sa concentration dans l'air n'est donc pas mesurable sans un appareillage adapté.

L'oxygène facilite la combustion et peut réagir fortement avec des substances organiques.

### 8.3 Danger d'incendie

- **Enrichissement**

Suite au fait que l'oxygène facilite la combustion, il faut absolument exclure la présence de matériaux combustibles à des lieux avec risque d'enrichissement en oxygène.

Si ceci n'est pas évitable, il faut exclure les sources d'ignition (braise de cigarette, étincelles d'une cheminée, bougie, etc.) qui peuvent causer une inflammation.



- **Saturation des tissus**

Le matériel poreux ou du tissu peut être saturé avec de l'oxygène. Avec un dosage plus élevé au repos ou un enrichissement, les vêtements sont très largement saturés par l'oxygène expiré.

Aérez vos draps le matin après votre lever si vous avez respiré de l'oxygène supplémentaire pendant la nuit.

Les tapis peuvent être saturés de la même façon !

- **Tabac**

**Il est formellement interdit de fumer !**

La concentration en oxygène autour de vos lunettes d'oxygénothérapie et par conséquent le risque de saturation du matériau combustible et son inflammation sont fortement élevés.

Ne fumez jamais pendant l'inhalation d'oxygène pur.  
Ne laissez pas les autres fumer près de vous.



#### 8.4 Risques liés au courant électrique

Comme pour tout appareil avec alimentation électrique, à l'utilisation d'un concentrateur sont associés des risques électriques.



Branchez le concentrateur sur une prise électrique 220V directement. N'utilisez pas de rallonge électrique (cette consigne ne s'applique pas au concentrateur mobile en voiture particulière, où l'alimentation de courant s'effectue par la prise allume-cigare en 12V du véhicule)

Ne touchez pas au concentrateur avec les mains mouillées.

Ne touchez pas le concentrateur, s'il a été arrosé d'eau. Débranchez-le et contactez le Care Center.



#### 8.5 Appareils

N'essayez jamais d'ouvrir l'un de ces appareils ou de le réparer vous-même !  
Appelez CARBAGAS.



Les appareils peuvent se détériorer et par conséquent, leur bon fonctionnement n'est plus assuré.

- **Installation de l'appareil**

Ne placez pas l'appareil dans un endroit très humide, comme une salle de bain.

Le concentrateur ne doit être placé qu'en position verticale et dans des locaux aérés et doit être éloigné des rideaux d'au moins 10cm.



L'appareil ne doit pas être couvert. Ne l'utilisez jamais pour déposer des vêtements, du linge de lit ou similaire.



Veillez à ce que les enfants n'aient pas l'occasion de jouer autour des appareils.

- **Manipulation des bouteilles d'oxygène**

Dans les bouteilles de gaz sous pression, l'oxygène médical est rempli à l'état gazeux sous une pression de 200 bars. Cette haute pression suppose des mesures de précaution supplémentaires lors de la manipulation. (cf. aussi paragraphe 9.2)

Pour le soutirage d'oxygène à partir de la bouteille, un détendeur avec régulateur de débit est nécessaire. Il peut au choix être combiné avec un système de valve à la demande (Ce point ne concerne pas la mise en œuvre des bouteilles COMPACT).

#### Précautions de sécurité

- Ne jamais ouvrir le détendeur avant d'ouvrir le robinet.
- Ne jamais se placer face à la sortie du robinet lors de l'ouverture, mais toujours du côté opposé au manodétendeur, derrière la bouteille et en retrait.
- N'ouvrir qu'en position verticale.
- Ouvrir le robinet lentement à la main, sans outils.

Lisez S.V.P. les modes d'emploi correspondant à la bouteille COMPACT ou au détendeur simple ou au détendeur avec valve à la demande.

#### 8.6 Huiles et graisses

- **Graissage des pièces de la réserve**

Il est très fortement déconseillé de mettre en contact de l'huile ou de la graisse ou des substances grasses avec de l'oxygène !



Ne graissez en aucun cas les boutons rotatifs ou les raccords fixes, afin de pouvoir mieux déployer le tuyau d'oxygène !

Si pour quelle que raison que ce soit, de la graisse ou de l'huile devait être appliquée sur un appareil, retirez-la immédiatement, sans mettre le chiffon utilisé dans le flux d'oxygène et contactez le Care Center.

- **Pommades et crèmes**

Les pommades de toutes sortes sont élaborées pour la plupart à partir de graisse.

Veillez donc à ne pas employer de crème nasale grasse, en guise de protection contre le dessèchement des muqueuses nasales.

Contactez votre médecin afin que celui-ci vous prescrive une crème ne contenant pas de graisse.

Le Care Center vous donnera volontiers des recommandations.

#### 8.7 Nettoyage

Lorsque cela est nécessaire, nettoyez l'appareil avec des chiffons humidifiés avec de l'eau ou éventuellement un détergent (reportez-vous au manuel d'utilisation).

N'utilisez jamais d'essence, d'acétone, pétrole ou d'autres solvants contenant des hydrocarbures pour le nettoyage des réserves.

#### 8.8 Incidents

- **Chute de la bouteille**

Les bouteilles de gaz sous pression doivent être sécurisées contre la chute ou le basculement. Pour les bouteilles les plus grosses, il existe une vanne d'arrêt, en outre protégée par un chapeau

de protection (coiffe-tulipe, chapeau pour la COMPACT).

Pour les bouteilles de mobilité 2 l, cette protection est absente, c'est pourquoi ici il faut justement faire attention à ne pas faire tomber les bouteilles.



### 8.9 Limite du mode pulsé

La valve à la demande pour la bouteille de gaz sous pression, tout comme le concentrateur mobile sont conçus pour fonctionner avec canule monolumière. La **longueur** du tuyau entre le patient et l'appareil ne doit pas dépasser 2.1m.

Le mode pulsé ne doit pas être mis en place dans les situations suivantes.

- durant le sommeil
- avec l'utilisation d'un humidificateur
- avec l'utilisation d'une rallonge de flexible

Selon l'appareil, certaines lunettes d'oxygène ou cathéters scoop ne peuvent pas être mis en place.

Prenez contact avec votre médecin à ce sujet S.V.P. ou avec l'institution responsable.

## 9 Transport

Une bouteille d'oxygène gazeux remplie reste sous pression et contient une grande quantité en oxygène. En cas d'accident, le risque d'enrichissement en oxygène à l'intérieur du véhicule reste très grand, malgré le respect de toutes les consignes de sécurité.

### 9.1 ADR

L'oxygène gazeux sous pression est, d'après l'ADR (Accord européen relatif au transport international des produits dangereux par route), un produit dangereux appartenant à la classe 2.



Le transport de bouteilles d'oxygène gazeux, sans dépassement des seuils fixés dans le sous-chapitre 1.1.3.6 de l'ADR, n'est pas soumis à l'ADR.

La quantité ADR pour le transport de récipients isolés reste au-dessous du seuil pour des personnes privées.



#### Classification de l'oxygène gazeux :

Groupe	O (oxydant)
Chiffre	1 (comprimé)
N° ONU	1072
Dénomination	Oxygène comprimé
Étiquettes pour matières Dangereuses	2.2 et 5.1

### • Transport dans les tunnels

Des prescriptions particulières régissent le transport effectué par traversée de tunnels. Quelques bouteilles d'oxygène gazeux peuvent en règle générale être transportées, sans restriction, au travers d'un tunnel. Un **document de transport** est toutefois indispensable, ce dernier étant disponible auprès du Care Center.

### 9.2 Sécurité du chargement

L'oxygène dans les bouteilles de gaz sous pression se trouve toujours sous une surpression relative de 200 bar.

Les récipients sont, par conséquent, à déplacer avec toute la prudence nécessaire et doivent être **arrimés** dans le véhicule à l'aide des dispositifs de fixation disponibles et/ ou transportés **couchés**.

### 9.3 Chargement et déchargement

Les appareils sont donc à traiter avec tout le soin nécessaire. Les chocs sont à éviter. Lors d'un transport à l'aide d'un diable, marches et paliers doivent être pris prudemment.

### 9.4 Ventilation du compartiment de transport et de la cabine

En cas d'absence d'aération dans le compartiment de transport, la concentration d'oxygène dans un véhicule peut monter par émanation.

### 9.5 Transport de matières inflammables

L'oxygène est un gaz comburant. Le gaz lui-même ne brûle pas, mais peut en présence de matières inflammables contribuer à sa combustion de manière fulgurante.

## 10 Stockage

Les bouteilles d'oxygène sous pression doivent être sécurisées contre le risque de chute ou de basculement.

Une plus grande quantité de bouteilles doit être entreposée dans un endroit bien ventilé, à l'écart des produits inflammables et à température inférieure à 50°C.

Veillez SVP consulter aussi les documents concernant la *Manipulation des appareils* de CARBGAS Homecare.

## 11 Utilisation en altitude

### 11.1 Séjour en altitude

En altitude élevée, jusque 1800m d'altitude, le concentrateur délivre de l'oxygène suffisamment pur, au-dessus de 90%. Au-delà de 1800m, la pureté de l'oxygène produit décroît sous 90% et peut se révéler insuffisante vis-à-vis des exigences thérapeutiques.

Veillez en parler à votre médecin, si vous planifiez de séjourner au-dessus de 1800m pour envisager éventuellement une adaptation du traitement.

Le détendeur et la valve à la demande peuvent être utilisés sans scrupules jusque 3000m d'altitude.

### 11.2 Pression ambiante dans l'avion

Sur les voyages aériens, l'avion a, en général, une pression dans la cabine d'environ 800 hPa (cela correspond à la pression à 2'400 m d'altitude) soit environ 20% de moins qu'au niveau de la mer.

La pression ambiante diminuée provoque des effets physiologiques: la fréquence cardiaque et la pression artérielle augmentent et l'irrigation sanguine est redistribuée.

Pour les hommes ayant une santé altérée, ceci peut présenter un risque. Veuillez clarifier ce risque avec votre médecin avant de réserver votre voyage.

## 12 Problèmes techniques

Quelle que soit la nature du problème, adressez-vous directement à notre Care center. Nos collaborateurs vous apporteront aide et conseil et au besoin, informeront votre conseiller personnel.

Lisez également à ce sujet les modes d'emploi ayant trait à la manipulation des différents appareils.

---

CARBAGAS AG  
Homecare  
Waldeggstrasse 38  
3097 Liebefeld-Bern  
Tel. 0800 428 428 oder 031 972 23 33  
Fax 031 978 78 01  
e-mail [homecare.info@carbagas.ch](mailto:homecare.info@carbagas.ch)